# Comparaison de profils, motivations et comportements entre les nouveaux et les anciens propriétaires forestiers non industriels au Québec (Canada)

Marc-André Côté, Ariane Généreux-Tremblay, Diane Gilbert, Nancy Gélinas

Article publié dans la revue Forest Policy and Economics (2017) 78:116-121 sous le titre « Comparing the profiles, objectives and behaviours of new and longstanding non-industrial private forest owners in Quebec, Canada »

### Résumé

Principalement en raison de leur contribution à l'approvisionnement de l'industrie des produits forestiers, plusieurs études ont tenté de décrire les profils, les motivations et les comportements des propriétaires forestiers, mais peu ont détaillé les différences entre la nouvelle génération et la précédente. Afin de bien comprendre ces différences, une analyse des données récoltées par sondage téléphonique auprès d'un échantillon représentatif (n = 1 723) des 134 000 propriétaires forestiers québécois (Canada) a été réalisée.

Les résultats mettent en évidence des distinctions entre les nouveaux (moins de 10 ans) et les anciens propriétaires forestiers (plus de 10 ans) ayant répondu au sondage. Au niveau du profil, la scolarité, le revenu familial, la formule d'acquisition du premier lot boisé et sa distance avec le lieu de résidence sont significativement différents entre les deux catégories de propriétaires. Des différences dans leurs motivations à posséder un boisé et à y réaliser des travaux d'aménagement forestier ont également été identifiées. Certains comportements comme l'intensité de récolte et les sources d'informations forestières consultées sont significativement différents chez les nouveaux propriétaires forestiers participants au sondage par rapport aux anciens.

En somme, un mouvement vers des propriétaires forestiers plus scolarisés ayant une occupation professionnelle et habitant plus loin de leur boisé est en cours. L'intégration d'un boisé dans le mode de vie de ces nouveaux propriétaires forestiers se fait alors différemment puisqu'elle s'inscrit dans les temps libres de l'individu plutôt que dans son temps d'occupation principale. Cette diversification de propriétaires forestiers demande une nouvelle approche des organismes leur offrant des services et de la part du gouvernement souhaitant les inciter à récolter du bois dans leurs forêts.

#### Introduction

La petite forêt privée non industrielle se distingue des autres modes de tenure forestière, comme les forêts publiques ou les forêts privées industrielles, par le très grand nombre de centres de prise de décision sur un territoire régional. Chaque propriétaire forestier est ainsi responsable des décisions de gestion concernant ses boisés, et ce, indépendamment des décisions prises par ses voisins ou, dans une certaine mesure, des orientations politiques pouvant être prises à une autre échelle d'aménagement du territoire. Les innombrables décisions de gestion prises par les propriétaires forestiers génèrent donc, à l'échelle d'une région, un patron de perturbations anthropiques dans les écosystèmes qui influencent les flux de production de biens forestiers et services environnementaux (Folke, 2006). Le degré de perturbations varie selon les motivations et les comportements des différentes catégories de propriétaires forestiers (Häyrinen et coll. 2015; Bengston et coll. 2011, Bliss et Martin, 1989).

Un changement dans la sociologie des propriétaires forestiers pourrait modifier leurs objectifs de gestion envers leurs forêts, et conséquemment la livraison de biens forestiers et services environnementaux (Haugen et coll. 2016; Rickenback et Kittredge 2009; Ziegenspeck et coll. 2004). Par exemple, un propriétaire pourrait volontairement réduire et même arrêter les activités de récolte du bois qui se déroulaient traditionnellement sur sa propriété. Ce changement affectera alors les intervenants liés aux activités se déroulant dans ces forêts : les industriels forestiers qui s'approvisionnent du bois rond récolté chez ces propriétaires forestiers, les chasseurs d'espèces fauniques privilégiant un couvert forestier plutôt qu'un autre, les conservationnistes qui visent à accroître les superficies protégées de certaines interventions de récolte et l'État souhaitant maintenir une activité économique dans les milieux ruraux.

Dans la province de Québec (Canada), la vaste majorité des forêts est de tenure publique, c'està-dire que l'État en est le gestionnaire. Toutefois, les forêts privées non industrielles (plus de 4 ha) totalisent 55 618 km² (MFFPa, 2015) et appartiennent à environ 134 000 individus, familles et petites entreprises. Un peu plus de 11 000 km² de forêts appartiennent également à de grandes société et entreprises d'investissement (FPFQ, 2015).

Combinées, ces forêts privées fournissent entre 14 et 18 % de l'approvisionnement en bois rond des usines québécoises de produits forestiers (représentant 200 à 360 millions de dollars canadiens par année de valeur marchande), ce qui alimente en aval la filière de la 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, et 3<sup>e</sup> transformation industrielle. Les emplois reliés à cette filière jouent un rôle clé dans la vitalité de nombreuses communautés rurales du Québec (FPFQ, 2015).

Outre la production de matière ligneuse, les propriétaires forestiers produisent de nombreux autres biens tels le sirop d'érable et les arbres de Noël. Des services environnementaux, tels notamment la protection des bassins versants des cours d'eau, ainsi que la conservation de la

biodiversité en milieu forestier, sont également rendus par ces forêts. À cet effet, plus de la moitié des écosystèmes de grande valeur de conservation (forêts rares, forêts anciennes et refuges d'espèces menacées et vulnérables) du Québec se situent sur les terres privées (MFFPb, 2015).

Durant les 50 dernières années, le gouvernement du Québec s'est efforcé de maximiser les bénéfices économiques et environnementaux que ces forêts peuvent apporter. Des politiques forestières successives ont été adoptées pour appuyer les activités de gestion et de conservation des forêts par le biais de programmes de subventions, d'incitatifs fiscaux, d'initiatives d'éducation, de législations environnementales ou de réglementations soutenant la commercialisation collective des bois récoltés chez les propriétaires forestiers. Cette intervention a contribué au développement d'un réseau d'organisations soutenant les propriétaires forestiers pour les accompagner dans la réalisation de travaux dans leurs boisés, incluant des consultants privés, des groupements forestiers, de firmes de consultants, des coopératives forestières et des syndicats de producteurs forestiers.

Sachant que les propriétaires forestiers prennent des décisions de gestion en toute indépendance concernant leurs boisés, il est important de documenter leurs processus décisionnels afin d'adapter les politiques existantes. Cette question est d'intérêt pour les responsables des politiques forestières du Québec, mais également ceux des pays qui ont des modèles de propriétés forestières semblables.

# Objectif de l'étude

L'objectif du sondage était d'évaluer les différences de profils socioéconomiques, de motivations et de comportements entre les nouveaux et les anciens propriétaires forestiers non industriels, au Québec (Canada).

# Revue de littérature

Quelques études s'intéressant à la typologie des propriétaires forestiers parlent d'un changement sociologique avec l'arrivée d'une nouvelle génération de propriétaires forestiers ayant un profil, des motivations et des comportements différents de la précédente génération (Haugen et coll. 2016; Zivojinovic et coll. 2015; Hujala et coll. 2012; Ingemarson et coll. 2006). La plupart de ces études considèrent un nouveau propriétaire comme étant quelqu'un qui a acheté ou hérité de son boisé dans les 20 années précédant le projet de recherche.

Selon Ziegenspeck et coll. (2004) en Allemagne et Haugen et coll. (2016) en Suède, les

nouveaux et les anciens propriétaires forestiers forment un groupe plus hétérogène que dans les deux dernières décennies. Cette hétérogénéité serait due à la multitude d'objectifs et d'activités réalisées par les nouveaux propriétaires. Ce constat soutient les recommandations de plusieurs études de diversifier les politiques et les communications visant cette clientèle (Wiersum et coll. 2005).

Au Wisconsin, Rickenbach et coll. (2005) ont démontré que ce changement vient principalement du remplacement des agriculteurs par des propriétaires forestiers qui ne le sont pas au cours des deux dernières décennies. Ceci serait causé par une succession des terres à des propriétaires urbanisés et ceux-ci ne se comporteraient pas comme leurs traditionnels voisins ruraux. Les mêmes constatations auraient été faites par Karppinen (2012) en Finlande, Haugen et coll. (2016) en Suède et Ziegenspeck et coll. (2004) en Allemagne. De plus, Haugen et coll. (2016) et Kendra et Hull (2005) ajoutent que ces nouveaux propriétaires plus urbains seraient plus sensibles aux valeurs environnementales et se montreraient même sceptiques face aux conseils provenant de la foresterie traditionnelle. En Autriche, Hogl et coll. (2005) ont, quant à eux, fait un lien entre la venue de propriétaires plus urbains, leurs comportements différents des ruraux traditionnels et la diminution des activités de récolte de bois et d'investissement sur la terre. Une autre étude menée en Autriche par Kvarda (2004) souligne que les propriétaires non-agriculteurs valorisent davantage le plaisir apporté par la gestion de leurs forêts que les revenus qu'ils peuvent en soutirer. Certaines contraintes comme le manque de temps, de machineries et de connaissances viennent augmenter ce désintérêt pour la production de bois. Ils utiliseraient toutefois le bois pour des activités personnelles comme le chauffage ou la construction. Ces nouveaux propriétaires seraient donc actifs et intéressés à leurs boisés, mais sans viser en priorité les bénéfices financiers. Par conséquent, ils diffèrent des agriculteurs traditionnels qui voient la forêt comme une composante de leur ferme, de leur travail et donc une source de revenus pour subvenir aux besoins de leur famille. Un point en commun semble toutefois se dessiner chez les propriétaires forestiers agriculteurs et non-agriculteurs : le désir de conserver la terre pour la léguer en héritage (Kvarda 2004).

L'âge des nouveaux propriétaires forestiers est une variable favorisant la récolte de bois. Karppinen (2012) en Finlande et Ross-Davis et Broussard (2006) en Inde démontrent que les plus jeunes propriétaires forestiers seraient plus enclins à réaliser des coupes forestières pour combler des besoins financiers plus importants en fonction de leur stade de vie. Les recherches de Howley (2013) en Irlande appuient ces deux dernières études en démontrant que les plus âgés sont moins portés à récolter du bois puisqu'ils ont suffisamment de moyens financiers à leur disposition. Leur forêt leur serait plus utile pour les bénéfices du mode de vie qu'elle apporte. Kuuvulainen et Salo (1991) ont trouvé une corrélation négative entre la récolte de bois et l'âge des propriétaires qu'ils expliquent aussi par de plus grandes dettes chez les jeunes et un besoin

de revenu moins grand chez les plus âgés. Conway et coll. (2003) soutiennent également que les dettes sont une forte motivation pour récolter du bois. Lönnstedt (1997) aborde l'idée que les plus âgés font moins de récolte parce qu'ils voudraient garder les parcelles matures pour les léguer à leurs descendants. À l'inverse, Birch et coll. (1998) affirment que les nouveaux propriétaires forestiers auraient des revenus plus élevés que les anciens, ce qui démontre que l'âge est un facteur plus complexe à interpréter pour expliquer le comportement des propriétaires forestiers.

De plus, les nouveaux propriétaires forestiers seraient proportionnellement moins nombreux à habiter à proximité de leur terre que les propriétaires plus anciens puisqu'ils proviennent moins de la classe agricole et davantage de la classe professionnelle, plus urbanisée (Haugen et coll. 2016; Karppinen, 2012; Amacher et coll, 2001). Cependant, une plus grande distance physique entre l'emplacement de la résidence et la forêt ne doit pas être considérée comme un signe d'attachement plus faible à leur terre. Dans de nombreux cas, les propriétaires ont hérité de leur terre de leurs parents, qui ont transmis leurs valeurs en matière de gestion de la terre (Côté et coll. 2015; Kvarda 2004). Cet attachement ne serait toutefois pas lié à la motivation financière et à l'intérêt pour la récolte de bois. Conway et coll. (2003) ont effectivement constaté que les propriétaires absents étaient moins enclins à récolter du bois que ceux qui habitaient sur leurs terres.

La taille des propriétés transmises ou acquises pourrait également influencer les objectifs et comportements des nouveaux propriétaires forestiers. En effet, la diminution de la taille des propriétés affecterait, selon Rickenbach (2007), la rentabilité de la récolte de bois et ainsi découragerait les nouveaux propriétaires forestiers à entreprendre cette activité. Cette diminution de la grandeur des propriétés serait principalement due à la parcellisation, c'est-à-dire à la division des lots au fil du temps. Au Québec (Côté et coll. 2015) et en Finlande (Leppänen 2010), une diminution de la superficie moyenne détenue a également été notée.

Le niveau de scolarité est un autre facteur bien présent dans la littérature contribuant à la venue d'un nouveau type de propriétaires forestiers. En effet, Karppinen (2012) remarque que les nouveaux propriétaires sont plus éduqués en Finlande et aux États-Unis. D'autres études comme Côté et coll. (2015) au Québec et Häggqvist et coll. (2014) et Haugen et coll. (2016) en Suède ont également remarqué cette hausse de scolarité. De plus, Côté et coll. (2015) suggèrent un lien entre un niveau de scolarité plus élevé et une gestion plus axée sur des objectifs de conservation qui influencerait le comportement et les objectifs des nouveaux propriétaires. Häggqvist et coll. (2014) apportent sensiblement la même idée en suggérant un lien entre le niveau de connaissance et les choix d'activités. Une étude menée par Kvarda (2004) en Autriche, sur l'intérêt des propriétaires pour la restauration des forêts, illustre que le niveau de connaissance est en lien étroit avec cet intérêt. Dans le même sens, Häyrinen et coll. (2015) ont constaté que les propriétaires forestiers finlandais ayant réalisé des études universitaires accordaient plus

d'importance sur les valeurs esthétiques et de conservation que les valeurs de récolte de bois. À l'inverse, Størdal et coll. (2008) ont trouvé que le niveau d'éducation avait un effet positif sur le choix de faire des récoltes forestières en Suède et expliquent que les propriétaires forestiers ayant un plus haut niveau d'étude seraient plus informés sur les ressources que la forêt peut offrir. Ils ajoutent que les dettes qui viennent avec les études pourraient également encourager à aménager la forêt pour l'exploitation des ressources. En Suède, Wästerlund et Kronholm (2014) ont également constaté une tendance positive entre un haut niveau d'études et le degré de récolte en comparaison avec les propriétaires avec un niveau d'études plus bas. Ainsi, la littérature indique que l'éducation n'influence pas la récolte du bois aussi simplement que certaines études individuelles laissent croire.

L'impact de l'évolution de caractéristiques des propriétaires forestiers sur leurs décisions de gestion n'est toutefois pas évident, car la production semble se maintenir malgré des facteurs sociologiques qui devraient en justifier la réduction (Haugen et coll. 2016). La capacité de concilier récolte de bois et autres utilisations des boisés pourrait expliquer cette situation (Côté et coll. 2015). Le rôle des associations de propriétaires forestiers pourrait être une autre cause puisqu'elles sont engagées dans des activités forestières traditionnelles (Haugen et coll. 2016)

Plusieurs articles parlent des différences de motivations entre les personnes ayant acquis leurs boisés par un membre de la famille et celles l'ayant acquis d'un étranger. Par exemple, Majumdar et coll. (2009) démontrent que les propriétaires forestiers ayant hérité de leurs boisés sont plus actifs dans l'aménagement forestier pour la récolte de produits du bois et de produits forestiers non ligneux, tandis que ceux l'ayant acquis d'un inconnu seraient plus attirés par les valeurs d'agrément, d'esthétisme et de diversité biologique qu'apporte la forêt. Mater (2005) a interrogé les enfants des propriétaires forestiers actuels et a constaté que ceux-ci avaient un faible intérêt pour la gestion de leurs futures terres et peu d'intérêts à s'y intéresser davantage. Ils sont en majorité des professionnels et ont un revenu plus important que ce que la terre pourrait leur apporter. De plus, ils ne vivent pas à proximité de leur forêt et ne pense pas y vivre un jour. Ils voient toutefois un intérêt à ce que la terre reste dans la famille et souhaiteraient en hériter, sans toutefois s'impliquer activement dans sa gestion. Malgré le faible engagement envers la forêt que semble démontrer cette étude, les futurs propriétaires forestiers paraissent conscients de la problématique de conversion des terres en des usages non forestiers et conserver le couvert forestier serait une caractéristique importante pour eux. Toutefois, dans des cas d'urgence monétaire, ils seraient généralement prêts à diviser, vendre ou convertir la terre. Ces craintes monétaires et l'inquiétude par rapport à l'héritage viennent surtout des taxes à payer, des coûts de maintenance et du temps de gestion.

Par conséquent, la proposition de Rickenbach (2007) selon laquelle les études devraient se concentrer sur les nouveaux propriétaires qui sont actifs au lieu de le faire sur tous les

descendants des propriétaires forestiers est bien fondée, afin de bien cibler les services qui doivent leur être apportés.

Cependant, le lecteur doit garder à l'esprit que la durée et les processus impliqués dans la production des changements d'une génération de propriétaires forestiers à l'autre n'ont pas été clairement décrits dans un certain nombre d'études, ce qui peut limiter les comparaisons entre les cas et les affirmations connexes.

# Méthodologie

Les données utilisées dans le cadre de cette étude proviennent d'une enquête réalisée en 2012 auprès d'un échantillon représentatif des 134 000 propriétaires forestiers non industriels de la province de Québec, située au Canada. Le sondage téléphonique avait pour but de mieux connaître le profil socioéconomique des propriétaires forestiers ainsi que leurs motivations et leurs comportements. Le questionnaire fût développé en collaboration avec 30 organismes œuvrant auprès des propriétaires forestiers du Québec et un prétest auprès de 26 propriétaires sélectionnés au hasard à partir d'une liste conçue pour le sujet de cette étude avait permis de valider ce questionnaire.

Une liste des coordonnées (lignes fixes ou cellulaires) permettant de joindre les propriétaires forestiers a été conçue à partir de bases de données de municipalités québécoises, d'associations régionales de propriétaires forestiers et d'agences gouvernementales de mise en valeur des forêts privées au Québec. À partir de cette liste, 3 603 propriétaires forestiers ont été sélectionnés au hasard et en tout, 2 125 propriétaires forestiers ont complété le sondage téléphonique, pour un taux de réponse de 61 %. Afin de maximiser le taux de réponse et de réduire une source de biais, les propriétaires forestiers ne répondant pas au premier appel ont été joints à nouveau par cinq tentatives supplémentaires entre les mois de mars et juin 2012, afin d'augmenter le taux de réponse. De plus, les personnes qui n'étaient pas en mesure de répondre immédiatement pouvaient prendre un rendez-vous téléphonique à un moment plus opportun. La marge d'erreur maximale estimée était de 3 % (19 fois sur 20) (voir tableau 1).

Tableau 1 : Échantillonnage des répondants et taux de réponse.

Année du sondage	2012
Population totale estimée	134 000
Échantillon effectif	3 603
Refus de réponse	812
Entrevues incomplètes	38
Propriétaires non rejoints	538
Entrevues complétées	2 215
Taux de réponse	61 %
Marge d'erreur	3 %; 19 fois sur 20

Pour l'analyse, les propriétaires forestiers répondants ont été divisés en trois groupes selon la durée de possession de leur boisé afin de faciliter la comparaison entre ceux-ci. Cette étude se concentre spécifiquement sur deux des trois groupes de répondants; ceux qui possèdent leurs boisés depuis 10 ans et moins (n = 562) et ceux qui possèdent leurs boisés depuis plus de 20 ans (n = 1161), afin d'identifier les différences potentielles entre les nouveaux et les anciens propriétaires. Les répondants ayant récemment hérité de leur terre sont considérés comme étant des nouveaux propriétaires. Un test de Chi-carré a été réalisé afin de déterminer si les différences entre les réponses des deux groupes étaient significatives.

# Résultats

# Profil socioéconomique des répondants

Des différences dans le profil socioéconomique sont observées entre les répondants détenant leurs boisés depuis 10 ans et moins et ceux possédant leurs forêts depuis plus de 20 ans.

Tout d'abord, les résultats indiquent une différence significative pour le niveau d'étude des deux groupes de propriétaires forestiers avec 23 % des répondants détenant leurs boisés depuis 10 ans et moins qui détiennent un baccalauréat comparativement à 15 % pour ceux ayant acquis leurs boisés depuis plus de 20 ans (tableau 2). À l'inverse, on constate que les propriétaires forestiers plus anciens ayant répondu au sondage sont significativement plus nombreux à ne détenir qu'un diplôme de niveau secondaire ou à ne pas détenir un tel diplôme.

En second lieu, la répartition du revenu familial entre ces deux groupes était elle aussi significativement différente. Les résultats démontrent que les nouveaux propriétaires forestiers ayant participé au sondage ont un revenu familial plus élevé que les anciens propriétaires; 60 % des répondants possédant leurs boisés depuis plus de 20 ans ont un revenu annuel familial avant impôt de 60 000 \$ et moins, comparativement à 45 % des répondants détenant leurs forêts depuis 10 ans et moins. À l'inverse, les nouveaux propriétaires forestiers ayant répondu au sondage sont plus nombreux à gagner 100 000 \$ et plus par année que les propriétaires forestiers plus anciens.

Autre différence, les répondants propriétaires depuis plus de 20 ans sont significativement plus nombreux à avoir acquis leur propriété d'un membre de la famille que les plus récents propriétaires forestiers ayant davantage transigé avec un inconnu (tableau 2), avec une différence significative entre les deux groupes à cet égard.

Bien que la grande majorité des répondants résident à moins de 10 km du boisé le plus près qu'ils possèdent, la distance entre la maison et le boisé diffère considérablement pour les deux groupes. Un plus grand pourcentage des anciens propriétaires forestiers (80 %) habitent à moins de 10 km de leur boisé le plus près que les nouveaux propriétaires (69 %). De plus, ces derniers sont significativement plus nombreux à habiter à plus de 100 km de leur forêt. Ce qui montre également que les propriétaires forestiers, toutes catégories confondues, vivant à plus de 100 km sont en croissance. Cependant, un suivi sera nécessaire pour vérifier si les plus jeunes propriétaires tendent à s'approcher de leur propriété forestière lors de la retraite.

Tableau 2 : Répartition des répondants selon leur profil socioéconomique par durée de possession (n = 1 723)

Facteurs	Plus de 20 ans (n = 1 161)	10 ans et moins (n = 562)
Scolarité*		
Secondaire ou moins	69 %	48 %
Collégial	15 %	28 %
Baccalauréat ou plus	15 %	23 %
Pas de réponse	2 %	1 %
Revenu familial avant impôt*		
Moins de 60 000 \$	60 %	45 %
Entre 60 001 et 99 999 \$	15 %	26 %
100 000 \$ et plus	8 %	18 %
Pas de réponse	17 %	11 %
Propriétaire précédent du premier boisé acquis*		
Membre de la famille	59 %	43 %
Ami, voisin ou connaissance	14 %	16 %
Inconnu de l'acquéreur	27 %	41 %
Distance entre la résidence et le plus proche boisé*		
Moins de 10 km	80 %	69 %
De 10 à 99 km	15 %	21 %
À 100 km et plus	4 %	11 %
Source d'acquisition de connaissances sur la forêt		
Journaux et revues	68 %	70 %
Formation d'un jour*	62 %	79 %
Conseiller forestier*	61 %	77 %
Proche*	41 %	56 %
Internet*	32 %	61 %

De plus, selon les données, les répondants qui sont propriétaires de boisés depuis 10 ans et moins semblent généralement davantage à la recherche de nouvelles informations touchant leurs forêts que les anciens propriétaires (tableau 2). Toutes les sources d'information n'ont pas été utilisées par les deux groupes. D'un côté, il n'y a pas de différence significative entre les deux groupes pour les modes d'apprentissages individuels comme les journaux et les revues. D'un autre côté, la formation d'un jour, la consultation d'un conseiller forestier, l'apprentissage par un proche et la consultation sur Internet sont quant à eux significativement plus populaires chez les nouveaux propriétaires forestiers.

#### Motivations des répondants

Plusieurs motivations pour détenir un boisé furent proposées aux personnes sondées. Plusieurs motivations furent valorisées également par les deux groupes. En effet, le plaisir de posséder un milieu naturel et celui d'aménager une forêt sont fortement populaires autant chez les nouveaux (10 ans et moins) que les anciens propriétaires (plus de 20 ans) (tableau 3). La chasse, la pêche et la production de sirop d'érable ont également été valorisées dans des proportions similaires. Par contre, d'autres motivations sont valorisées différemment par les deux groupes. Les activités familiales, autres que la chasse et la pêche, sont des motivations plus fortes chez les propriétaires forestiers depuis 10 ans et moins. La possession d'un lot pour l'investissement, ou pour le fond de retraite, sont également des motivations plus valorisées par les nouveaux propriétaires forestiers. À l'opposé, les motivations de récolte de bois de chauffage, de récolte de bois de pâte ou de sciage, de revenu d'appoint et de legs pour la prochaine génération sont significativement plus fortes chez les anciens propriétaires forestiers.

Les répondants ont été questionnés sur les conditions qui les inciteraient à réaliser davantage de travaux forestiers. Le prix du bois apparait comme un facteur déterminant pour tous les répondants, peu importe la durée de possession des boisés. Toutefois, les conditions qui inciteraient les propriétaires sondés à faire davantage de travaux varient selon les durées de possession. Les nouveaux propriétaires forestiers sont significativement plus nombreux à rechercher un rabais sur les taxes foncières, une subvention pour soutenir le prix du bois, l'assurance que le travail sera bien fait, la visite d'un professionnel forestier, l'aide pour la vente de bois et une meilleure connaissance de la forêt (tableau 3).

Tableau 3: Répartition des répondants selon leurs motivations et durée de possession des lots boisés (n = 1 723)

Facteurs	Plus de 20 ans (n = 1 161)	10 ans et moins (n = 562)
Motivations de possession		
Pour donner en héritage*	76 %	71 %
Pour produire du sirop d'érable	28 %	25 %
Pour générer un revenu d'appoint*	36 %	30 %
Pour récolter du bois pour l'industrie*	58 %	44 %
Pour récolter du bois de chauffage*	78 %	70 %
Pour l'investissement*	53 %	61 %
Pour la chasse et la pêche	45 %	52 %
Pour les activités familiales (autre que la chasse et la pêche)*	70 %	77 %
Pour le plaisir d'aménager une forêt	83 %	84 %
Pour le plaisir de posséder un milieu naturel	91 %	92 %
Conditions qui pourraient convaincre les répondants d'entreprendre plus de travaux d'aménagement forestier		
Meilleur prix pour le bois	65 %	64 %
Incitatif fiscal*	59 %	70 %
Subventions*	54 %	70 %
Assurance de la qualité des travaux*	41 %	47 %
Visite d'un professionnel forestier*	36 %	47 %
Aide pour vendre le bois*	33 %	37 %
Meilleure connaissance de la forêt*	30 %	42 %
* Différence significative, Test de Chi-carré (		42 %

# Comportement des répondants

Certaines questions ont permis de voir les similitudes et les différences de comportements entre les deux groupes étudiés (les nouveaux et les anciens propriétaires forestiers).

Tout d'abord, les nouveaux propriétaires forestiers visitent leurs lots à la même fréquence que les anciens propriétaires forestiers, c'est-à-dire plusieurs fois par année (tableau 4). Ce résultat est étonnant puisque, selon leur profil socioéconomique les nouveaux propriétaires répondants vivent plus loin de leurs forêts.

La majorité des répondants, indépendamment de la durée de possession du lot boisé, réalise des récoltes modérées sur leurs boisés. Toutefois, une différence significative globale pour les niveaux de récolte a été découverte entre les deux groupes. Les propriétaires forestiers depuis 10 ans et moins sont significativement plus nombreux à ne réaliser aucune récolte (tableau 4).

À l'inverse, les répondants étant d'anciens propriétaires forestiers réalisent significativement plus de récolte importante.

Tableau 4 : Répartition des répondants selon leur comportement et par durée de possession des lots boisés (n = 1 723)

Facteurs	Plus de 20 ans (n = 1 161)	10 ans et moins (n = 562)
Fréquence de visite		_
Plusieurs fois par année	92 %	95 %
Une fois par année	5 %	3 %
Moins d'une fois par année	3 %	2 %
Pas de réponse	0 %	0 %
Sources d'information consultées avant de prendre une décision relative au boisé		
Revue et journaux forestiers*	67 %	58 %
Professionnel forestier	63 %	66 %
Famille, ami ou connaissance*	39 %	48 %
Internet*	19 %	42 %
Entrepreneur forestier	11 %	14 %
Niveau de récolte de bois*		
Aucune récolte	12 %	20 %
Petite récolte	63 %	62 %
Récolte importante	16 %	9 %
Pas de réponse	9 %	9 %

<sup>\*</sup>Différence significative, Test de Chi-carré (p<0.02). Les répondants qui ont déclaré avoir récolté moins de 100 m³ de bois au cours des 5 années précédant le sondage ont été considérés comme engagés dans des activités de récolte à petite échelle, alors que ceux qui ont récolté 100 m³ et plus de bois ont été considérés comme engagés dans des activités de récolte à grande échelle. La récolte comprenait toutes les essences, produits et utilisations du bois (bois de chauffage, bois de pâte ou de sciage). Le seuil de 100 m³ est arbitraire. Il correspond à environ trois camions de bois dans les forêts non industrielles du Québec.

Les professionnels du milieu forestier semblent être la principale source d'information des propriétaires forestiers avant qu'ils entreprennent des travaux forestiers, et ce, peu importe la durée de tenure des boisés. Les revues et les journaux forestiers sont également des sources d'informations fortement utilisées par les répondants, mais significativement plus chez les anciens propriétaires forestiers. Les nouveaux propriétaires forestiers consultent davantage un membre de la famille, un ami ou une connaissance que les anciens propriétaires forestiers. Sans surprise, l'Internet est largement plus utilisé par les nouveaux propriétaires forestiers que par les anciens.

#### Discussion

Nos résultats confirment les résultats obtenus dans d'autres études soutenant un changement de profils, de motivations et de comportements chez les nouveaux propriétaires forestiers par rapport aux anciens.

Tout comme l'a remarqué Häggqvist et coll. (2014) en Suède et Karppinen (2012) aux États-Unis et en Finlande, notre étude montre que les nouveaux propriétaires forestiers ont un niveau d'éducation plus élevé que les anciens propriétaires. Nos résultats confirment également les études de Mater (2005) et Birch et coll. (1998) aux États-Unis, qui montrent que les nouveaux propriétaires forestiers ont un revenu familial plus important. L'augmentation de la distance entre le lieu de résidence et le boisé des nouveaux propriétaires forestiers remarquée par Amacher et coll. (2001) et Karppinen (2012) aux États-Unis est aussi reflétée dans nos résultats. De plus, ces résultats appuient un transfert des lots vers des propriétaires de classe professionnelle, résidant davantage en milieu urbain, et disposant d'un revenu suffisant pour acquérir des boisés dont la valeur marchande est en rapide croissance sur le territoire de l'étude.

L'intégration d'un boisé dans le mode de vie de ces nouveaux propriétaires forestiers se fait alors différemment puisqu'elle s'inscrit dans les temps libres de l'individu plutôt que dans son temps d'occupation principale, ce qui n'était pas le cas pour la génération précédente de propriétaires agricoles. D'ailleurs, les motivations des nouveaux propriétaires sont liées au plaisir dans une plus grande proportion que les anciens propriétaires forestiers, qui de leur côté recherchent davantage à optimiser les revenus tirés de leurs terres. Les résultats de notre étude soutiennent que les nouveaux propriétaires forestiers sont moins motivés par les activés de récolte de bois de chauffage, de bois de pâte et de bois de sciage et plus motivés par les activités familiales que les anciens propriétaires forestiers. Ce changement de motivations confirme également les observations de Kendra et Hull (2005) en Virginie, qui expliquent que les nouveaux propriétaires forestiers plus urbanisés auraient des boisés davantage pour le mode de vie que leur apporte la forêt, soit la tranquillité, la quiétude et les activités de plein air. Nos résultats appuient ainsi ceux de Hogl. et coll. (2005) et Kvarda (2004) démontrant que les propriétaires forestiers urbanisés possèdent un boisé davantage pour les plaisirs que pour les revenus qu'il peut apporter. Ainsi, L'achat n'est donc pas uniquement en fonction d'un investissement financier puisque nos résultats démontrent que malgré leur profil différent, les nouveaux propriétaires visitent tout aussi souvent leurs forêts que les anciens propriétaires, ce qui démontre un intérêt particulier vers ce type d'actifs (plutôt que posséder un portefeuille d'actions et d'obligations, de l'immobilier locatif, des œuvres d'art ou tout autre investissement).

Au Québec, la récolte du bois en forêt privée est donc devenue une activité économique marginale pour les propriétaires de forêts non industrielles pour deux principales raisons : ce

revenu est faible par rapport à la valeur de l'investissement requis pour acheter un lot boisé et faible par rapport au revenu principal du propriétaire. Nos résultats ne montrent d'ailleurs pas une hausse de la récolte par les propriétaires forestiers pour rembourser leurs dettes comme le proposent Conway et coll. (2003).

Toutefois, le transfert des lots boisés à la prochaine génération grâce à l'héritage familial pourrait ralentir ce phénomène de réduction de la récolte puisque le coût d'acquisition est généralement plus faible. Cette pratique favorise la transmission des activités traditionnelles de gestion forestière à travers les générations. En effet, Majumdar et coll. (2009) ont montré que les propriétaires qui avaient hérité de leurs boisés sont plus actifs dans la production de produits ligneux et non ligneux que ceux qui l'avaient acheté d'un inconnu. Les résultats de notre étude témoignent que les nouveaux propriétaires sont proportionnellement plus nombreux que les anciens à avoir acheté d'un inconnu. Par contre, le changement semble s'opérer lentement puisqu'une partie importante (43 %) des nouveaux propriétaires obtient leur boisé d'un membre de leur famille.

Les membres de cette nouvelle génération de propriétaires sont donc susceptibles d'être à la recherche de services, car ils manquent de temps, de machineries et de connaissances pour réaliser ces objectifs d'aménagement. Cette génération cherche également à acquérir des informations et à comprendre les impacts des activités d'aménagement. Effectivement, notre étude montre qu'une meilleure connaissance de la forêt et la visite d'un ingénieur forestier sont des points qui inciteraient davantage les nouveaux propriétaires forestiers à réaliser plus de travaux d'aménagement forestiers qu'ils n'en font actuellement. Notre étude établit également que les nouveaux propriétaires forestiers cherchent davantage d'informations concernant leurs boisés que les anciens propriétaires, qui ont possiblement hérité de connaissances familiales. Dans le même sens, l'étude de Häggqvist et coll. (2014) confirment que les nouveaux propriétaires forestiers utilisent davantage les outils d'apprentissage individuels comme les magazines, les journaux et Internet pour obtenir de l'information.

Les distinctions entre les nouveaux et les anciens propriétaires forestiers suggèrent un accroissement de l'hétérogénéité de ce groupe social tel que proposé par Haïggqvist et coll. (2014). Cette évolution aura des répercussions sur les industries forestières à la recherche de bois, qui s'approvisionnent déjà en partie des forêts privées. Elle aura également des impacts sur les organismes de services qui interviennent auprès des propriétaires forestiers s'ils ne peuvent adapter leur approche à cette nouvelle réalité. Une formule clé en main pourrait être plus appropriée pour cette nouvelle génération plus occupée, plus éloignée et plus aisée financièrement.

La méthodologie utilisée dans le cadre de l'étude comporte certaines limites. En effet, comme le proposent Silver et coll. (2015) les sondages reflètent davantage les intentions des propriétaires forestiers que leurs réels comportements. Toutefois, les données de sondage corroborent néanmoins les résultats de plusieurs études à travers le monde.

Le suivi à travers le temps d'un même groupe de propriétés forestières, détenues par différentes catégories de propriétaires permettrait de renforcer ou d'infirmer les conclusions de ces études.

#### Conclusion

Les résultats de l'étude confirment qu'il existe des distinctions de profil, de motivations et de comportements entre les nouveaux et les anciens propriétaires forestiers du Québec (Canada). Cette évolution contribue à accroître l'hétérogénéité de l'ensemble du groupe, ce qui pose un défi pour les organismes intervenants auprès de cette clientèle et l'État souhaitant mettre à profit les multiples potentiels de leurs propriétés pour soutenir l'économie des communautés rurales. En résumé, un éventail plus large de méthodes sera probablement nécessaire afin d'atteindre la nouvelle et plus diversifiée clientèle. À cet égard, les futurs travaux de recherche devront se concentrer sur la réaction de divers segments de propriétaires forestiers aux instruments de politiques publiques les visant.

#### Références

- Amacher, S. G. Koskela, E. Ollikainen, M. et Conway, M. C. 2001. Bequest Intentions of Forest Landowners: Theory and Empirical Evidence. American Journal of Agricultural Economics 84(4): 1103-1114
- Bengston, D.N. Asah, S.T. Butler, B.J. 2011. The diverses values and motivations of family forest owners in the United States: an analysis of an open-ended question in the National Woodland Owner Survey. Small-scale Forestry 10: 339-355
- Birch, W.T. Hodge, S.S. Thompson, T.M. 1998. Characterizing Virginia's Private Forest Owners and Their Forest Lands. Res. Pap. NE-707. Radnor. PA: U.S. Department of Agriculture, Forest Service, Northeastern Research Station. 10 p.
- Bliss, J.C. Martin, A.J. 1989. Identifying NIPF management motivations with qualitative methods. Forest Science 35 (2): 601-622
- Conway, M.C. Amacher, G.S. Sullivan, J. Wear, D. 2003. Decisions nonindustrial forest landowners make: an empirical examination. Journal of Forest Economics 9(3): 181-203
- Côté, M.-A. Nadeau, S. Gilbert, D. 2015. Characterizing the profiles, motivations and behaviour of Quebec's forest owners. Forest Policy & Economic 59: 83-90
- Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ). 2015. La Forêt privée chiffrée. [En ligne]. http://www.foretprivee.ca/wp-content/uploads/2015/05/La-for%C3%AAt-priv%C3%A9e-chiffr%C3%A9e.pdf (Consulté le 7 mai 2015)

- Folke, C. 2006. Resilience: the emergence of a perspective for socio-ecological systems analyses. Global Environmental Change 16: 253-267
- Häggqvist, P. Berg, S. et Lidestav, G. 2014. Look at what they do a revised approach to communication strategy towards private forest owners. Scandinavian Journal of Forest Research 29(7): 697-706
- Haugen,, K. Karlsson, S. Westin, K. 2016. New forest owners: Change and continuity in the characteristics of Swedish NIPF 1990-2010: Small-scale forestry 15 (4), 533-550.
- Häyrinen, L. Mattila, O. Berghäll, S. et Toppinen, A. 2015. Forest Owners` Socio-demographic Characteristics as Predictors of Customer Value: Evidence from Finland. Small-scale Forestry 14 (1), 19-37.
- Hogl, K. Pregernig, M. et Weiss, G. 2005. Small-scale Forest Economics, Management and Policy 4(3): 325-342
- Howley, P. 2013. Examining farm forest owners` forest management in Ireland: The role of economic, lifestyle and multifunctional ownership objectives. Journal of Environmental Management 123: 105-112
- Hujala, T. Kurttila, M. et Karppinen, H. 2012. Customer Segments Among Family Forest Owners: Combining Ownership Objectives and Decision-Making Styles. Small-scale Forestry 12: 335-351
- Ingemarson, F. Lindhagen, A. Eriksson, L. 2006. A typology of small-scale private forest owners in Sweden. Scandinavian Journal of Forest Research 21: 249-259
- Karppinen, H. 2012. New forest owners and owners-to-be: apples and oranges? Small-scale Forestry 11: 15-26
- Kendra, A. et Hull, R. B. 2005. Motivations and Behaviors of New Forest Owners in Virginia. Forest Science 51(2): 142-154
- Kuuvulainen, J. et Salo, J. 1991. Timber supply and life cycle harvest of nonindustrial private forest owners: an empirical analysis of the Finnish case. Forest Science 37(4): 1011-1029
- Kvarda, M. E. 2004. `Non-agricultural forest owners` in Austria a new type of forest ownership. Institute of Forest Sector Policy and Economics. Forest Policy and Economics 6: 459-467
- Leppänen, J. 2010. Finish family forest owner 2010 survey. Scandinavian Forest Economics 43: 184-195
- Lönnstedt, L. 1997. Non-industrial forest owners' decision process: a qualitative study about goals, time perspective, opportunities and alternatives. Scandinavian Journal of Forest Research 12(3): 302-310
- Majumdar, I. Laband, D. Teeter, L. et Butler, B. 2009. Motivations and Land-Use Intentions of Nonindustrial Private Forest Landowners: Comparing Inheritors to Noninheritors. Forest Science 55(5): 423-432
- Mater, C. 2005. The New Generation of Private Forest Landowners: Brace for change. The Pinchot Letter 10(2): 1-4
- Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec (MFFPa). 2015M. Milieu forestier. [En ligne]. https://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/quebec/quebec-milieu.jsp (Consulté le 11 mai 2015)
- Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec (MFFPb). 2015M. Les écosystèmes forestiers exceptionnels: éléments clés de la diversité biologique du Québec. [En ligne]. <a href="https://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-ecosystemes.jsp">https://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-ecosystemes.jsp</a> (Consulté le 7 mai 2015)
- Rickenback, R., Kittredge, D.B., 2009. Time and distance: comparing motivations among forest landowners in New England, USA. Small Scale For. 8, 95-108.

- Rickenbach, M. Zeuli, K. et Sturgess-Cleek, E. 2005. Despite failure: The emergence of Clee forest owners in private forest policy in Wisconsin, USA. Scandinavian Journal of Forest Research, 20(6): 503-513
- Ross-Davis, A. et Broussard, S. 2006. A Typology of Family Forest Owners in North Central Indiana. North Journal of Applied Forestry 24(4): 282-289
- Silver, E.J. Leahy, J.E. Weiskittel, A.R. Noblet, C.L. et Kittredge D.B. 2015. An Evidence-Based Review of Timber Harvesting Behavior among Private Woodland Owners. Journal of Forestry 113: 1-10
- Størdal, S. Lien, G. and Baardsen, S. 2008. Analysing determinants of forest owners` decision-making using sample selection framework. Journal of Forest Economics 14(3): 159-176
- Wästerlund, S.D. et Kronholm, T. 2014 Market analysis of harvesting services engaged by private forest owners in Sweden. Biennal Meeting of the Scandinavian Society of Forest Economics, 21-24 May 2014, Uppsala, Sweden (Conference Paper).
- Wiersum, K.F. Elands, B.H.M. et Hoodstra M.A. 2005. Small-scale forest ownership across Europe: characteristics and future potential. Small-scale Forest Economics, Management and Policy. 4: 1-19
- Ziegenspeck, S. Härdter, U. et Schraml, U. 2004. Lifestyle of private forest owners as an indication of social change. Forest Policy and Economics 6: 447-458
- Zivojinovic, I., Weiss, G., Lidestav, G., Feliciano, D., Hujala, T., Dobsinska, Z., Lawrence, A., Nybakk, E., Quroga, S., Schraml, U., 2015. forest Land Ownership Change in Europe. Cost Action FP1201 FACESMAP Country Reports, Joint Volume. EFICEEC Research Report. University of Natural Resources and Life Sciences, Vienna (BOKU), Austria (693 p).